

Séance du 30 Mars 2017

Conseillers en exercice : 27
Date de la convocation : 24 mars 2017

D-2017-18

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le : 12 AVR. 2017
- et de l'affichage en Mairie le : 12 AVR. 2017

*Le trente mars deux mille dix sept,
A dix neuf heures*

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELMAUROU s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de :

Madame Magali MIRTAIN - Maire de CASTELMAUROU

Etaient Présents :

Magali MIRTAIN, Henri AMIGUES, Josette COTS, Jean-Claude LOUPIAC, Danièle SUDRIE, Nathalie CHACON, Michel MARTINEZ, Pierre MORETTI, Françoise LOPEZ, Josette SANCHEZ, Michèle MARTINI, Gabriel LASKAWIEC, Jean GARCIA, Claude MAUREL, Denis FERMANEL, Agnieszka DUROSIER, Grégory MIRTAIN, Sylviane COUZINET, Stéphane BOULADE, Diane ESQUERRE, Loïc COUERE, Sophie LATRON RUIZ.

Absents : Maryse LAHANA, Laurent EBERLE, Nathalie GIRARD, Dominique BACLE, Frédéric MARTIN.

Retard :

Nathalie CHACON arrivée à 19h33

Pouvoirs :

Laurent EBERLE à Denis FERMANEL
Nathalie GIRARD à Michèle MARTINI
Dominique BACLE à Stéphane BOULADE
Frédéric MARTIN à Sylviane COUZINET

Agnieszka DUROSIER est élue secrétaire de séance

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017
BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Henri AMIGUES

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 23 février 2017, le conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif.

Celui-ci s'équilibre comme suit :

- en section de fonctionnement : 3 017 507,49 €
- en section d'investissement : 3 027 585,03 €

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 23 février 2017 ;

Vu la note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles du budget primitif 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Article 1 : ADOPTE le budget primitif 2017 du budget principal qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 017 507,49	3 017 507,49
Investissement	3 027 585,03	3 027 585,03
TOTAL	6 045 092,52	6 045 092,52

Article 2 : ADOPTE le budget primitif 2017 par chapitre selon le détail suivant :

➤ **Section de fonctionnement**

- Recettes - Chapitres :

013	Atténuation de charges	25 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	304 000,00
73	Impôts et taxes	1 651 540,00
74	Dotations et participations	647 967,49
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
77	Produits exceptionnels	98 500,00
042	Opérations d'ordre-Travaux en régie	15 000,00
R002	Excédent reporté	250 000,00
TOTAL		3 017 507,49

▪ Dépenses - Chapitres :

011 Charges à caractère général	1 049 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 162 390,00
65 Autres charges de gestion courante	276 166,03
66 Charges financières	28 000,00
67 Charges exceptionnelles	1 700,00
042 Opérations d'ordre	90 000,00
022 Dépenses imprévues	95 000,00
023 Virement à la section d'investissement	314 551,46
TOTAL	3 017 507,49

➤ Section d'investissement

▪ Recettes - Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	139 689,09
13 Subventions d'investissement	484 425,91
040 Opérations d'ordre	90 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	314 551,46
R001 Excédent reporté	246 548,56
27 Autres immobilisation financières	397 558,11
1068 Affectation du résultat	354 811,90
TOTAL	3 027 585,03

▪ Dépenses - Chapitres

10 Dotations, fond divers et réserves	74 000,00
13 Subventions d'investissement	17 400,00
16 Remboursement en capital d'emprunt	472 158,11
20 Immobilisations incorporelles	55 000,00
204 Subventions d'équipements versées	42 268,00
21 Immobilisations corporelles	1 036 700,00
23 Immobilisations en cours	1 315 058,92
040 Opérations d'ordre	15 000,00
TOTAL	3 027 585,03

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 19 Contre : 0

Fait et délibéré les jours et mois susdits. Pour copie conforme.

**Le Maire,
Magali MIRTAIN**

